



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Collecte des ordures ménagères résiduelles de SAINT-LOUIS Agglomération (secteur de Sierentz) pour la période d'octobre à décembre 2018

4. Titulaire :

SUEZ RV NORD EST
8, rue Jean Monnet
68390 SAUSHEIM

5. Classification CPV :

90 51 12 00-4 : Services de collecte des ordures ménagères

6. Montant des prestations :

Collecte des ordures ménagères résiduelles : 92 € HT/tonne

7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :
Prix des prestations apprécié à partir de la simulation financière : 60 %
Valeur technique appréciée à partir du support de mémoire technique fourni par le candidat : 40 %



8. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 18-112182 du 06/08/2018.

9. Date d'attribution du marché :

Lundi 24 septembre 2018

10. Autres renseignements :

Date de signature du marché : 24 septembre 2018

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

11. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 24 septembre 2018

